

Saint Joseph, qui peut paraître bien décalé par rapport au monde actuel, est au contraire très parlant pour notre société

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Perepiscopus](#)

Date : 7 mars 2021

De Mgr **Thierry Brac de la Perrière**, évêque de Nevers :

Le pape **François**, par sa Lettre apostolique *Patris Corde*, nous présente de belle manière la figure de saint Joseph, en lui consacrant cette année 2021. Ce faisant, le pape donne une nouvelle actualité à ce grand saint, qui fait la jonction entre l'Ancien et le Nouveau Testaments, mais que la dévotion populaire n'a vraiment adopté qu'au XIXe siècle.

Ce n'est pas anodin que cette attention donnée à saint Joseph comme père – non biologique mais bien réel – tant la paternité est aujourd'hui questionnée voire malmenée par la société. Je pense en particulier aux lois dites de « bioéthique », actuellement discutées au Parlement, dont plusieurs dispositions menacent la structure même de la filiation humaine. La procréation médicalement assistée pour couples de femmes, utilisant les gamètes d'un homme mais permettant d'inscrire deux mères à l'état civil, en est un exemple affligeant.

L'actualité nous montre aussi les violences sexuelles exercées par des pères sur leurs enfants, et d'hommes sur des femmes. Les hommes n'ont pas le monopole des violences, mais reconnaissons que la violence est plus souvent du côté du « sexe fort », qui peut se montrer

bien faible par ailleurs.

Saint Joseph, qui peut paraître bien décalé par rapport au monde actuel, est au contraire très parlant (lui qui ne dit pas un mot dans les évangiles) pour notre société. C'est ce que nous suggère le pape François dans sa lettre apostolique, et que je tâcherai de développer moi-même dans une conférence de carême le 19 mars à 20 heures. En raison du couvre-feu, cette conférence devrait être télédiffusée en direct. Le lendemain matin, je célébrerai la fête de Saint-Joseph à l'église Saint-Joseph des Montôts à 10h30.

Le 19 mars sera aussi le cinquième anniversaire de la publication de l'Exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, qui faisait suite au Synode des évêques sur la mission de la famille. Le pape François souhaite prolonger la fête de saint Joseph par une année « *Amoris Laetitia* », destinée à une relecture et une mise en œuvre de cette Exhortation apostolique. Dans notre diocèse, le Service de pastorale familiale proposera un rendez-vous diocésain autour des ruptures dans le couple, le 9 octobre 2021. L'Eglise se doit de préparer des couples au mariage et de soutenir les familles dans la diversité de leurs situations, mais aussi d'accueillir et d'accompagner les couples en difficulté et les personnes séparées de leur conjoint.

Que saint Joseph, avec toute la Sainte Famille, veille sur toutes les familles et sur l'Eglise, famille pour tous.